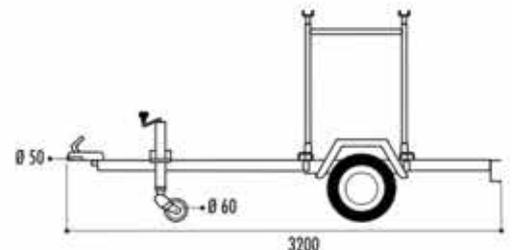
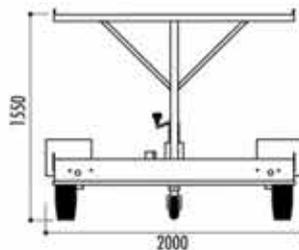


REMORQUE & PALETTE PORTE BARRIÈRES

En complément des barrières de police Vauban, les remorque et palette porte-barrières sont indispensables pour le transport de vos barrières.

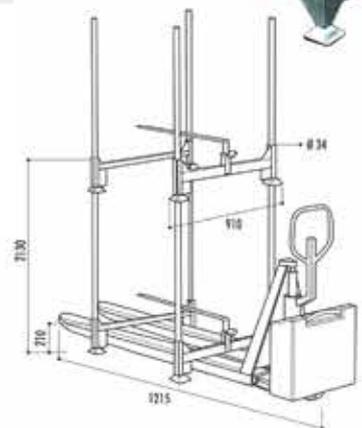
CARACTÉRISTIQUES REMORQUE PORTE-BARRIÈRES

- Capacité : 40 barrières 2 m ou 38 barrières 2,5 m
- Structure mécano-soudée, finition galvanisée à chaud
- Composée d'un châssis longerons/traverses et d'un portique central pour charger et décharger les barrières latéralement
- Essieu Alko 1 x 750 kg
- Charge utile 560 kg
- Timon en V fixe non freiné, attelage boule Ø 50 mm
- Roue jockey automatique Ø 60 mm et roues sous plateau avec pneumatiques 155/70R13 (passage de roue)
- Feux encastrés norme CE
- 2 sangles à cliquet + 4 anneaux d'arrimage (fournis)
- Option : roue de secours et gestion administrative de l'immatriculation, timon V freiné, timon réglable freiné ou non freiné
- Cette remorque se tracte avec un permis B



CARACTÉRISTIQUES PALETTE PORTE-BARRIÈRES

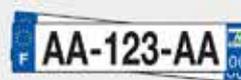
- Structure galvanisée à chaud, entièrement soudée
- Résistante aux intempéries
- Offre un gain de temps et de place et moins de fatigue pour les opérateurs
- Base rehaussée pour la dépose de barrières (haut, dessus base : 254 mm)
- Coins de renfort sous les angles
- Munie d'une barre antivol cadenassable (cadenas non fourni)
- Capacité : 20 à 25 barrières selon modèle et mode de rangement
- Charge admissible : 300 kg. Gerbage 2 sur 1
- Manipulable au transpalette, gerbeur ou chariot élévateur
- Rehausse en tube Ø 34 mm amovibles pour chargement et déchargement rapides



CONSEIL D'UTILISATION

Le Code de la Route impose une immatriculation propre à la remorque dès que son PTAC dépasse 500 kg. Par conséquent, la remorque ou caravane d'un PTAC supérieur à 500 kg doit posséder sa propre carte grise pour être autorisée à circuler sur la voie publique.

EN OPTION



Immatriculation

Carte grise



Roue de secours